

Harvey, Fernand. *Histoire des politiques culturelles au Québec 1855-1976*. Québec, Septentrion, 2022, 444 p.

Trudel, Claude. *Une histoire du ministère de la Culture (1961-2021)*. Montréal, Boréal, 2021, 324 p.

Marcel Lajeunesse

Volume 77, Number 1-2, Summer–Fall 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1111412ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1111412ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lajeunesse, M. (2023). Review of [Harvey, Fernand. *Histoire des politiques culturelles au Québec 1855-1976*. Québec, Septentrion, 2022, 444 p. / Trudel, Claude. *Une histoire du ministère de la Culture (1961-2021)*. Montréal, Boréal, 2021, 324 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 77(1-2), 196–201.
<https://doi.org/10.7202/1111412ar>

Le lecteur notera l'absence de véritable dialogue avec l'historiographie québécoise et franco-canadienne. Malgré deux textes, parmi les plus datés, concernant les colons francophones et quelques considérations sur les Métis, la question de l'éventuelle spécificité de la participation des Canadiens français au colonialisme canadien reste en suspens; tout comme du reste la place qu'il conviendrait de réserver à l'ensemble des personnes qui ne sont pas d'origine britannique ou autochtone.

Au total, cette publication permet d'attirer l'attention sur les intuitions puissantes d'un intellectuel créatif doublé d'un empiriste convaincu. Par son œuvre, Cole Harris aura offert un cadre global de compréhension de l'histoire canadienne. Il s'agit d'une pensée certes élaborée par un auteur nourri par l'imaginaire du colonialisme anglo-canadien, mais qui aura fourni l'immense effort de chercher à en comprendre les fondements et eu la générosité de partager ses hypothèses dans un style vivant.

Ollivier Hubert
Université de Montréal

Harvey, Fernand. *Histoire des politiques culturelles au Québec 1855-1976*. Québec, Septentrion, 2022, 444 p.

Trudel, Claude. *Une histoire du ministère de la Culture (1961-2021)*. Montréal, Boréal, 2021, 324 p.

La parution de deux volumes sur l'action du gouvernement du Québec en matière culturelle constitue un événement important en histoire socioculturelle. Le livre de Fernand Harvey, historien et sociologue, qui fut titulaire de la chaire Fernand-Dumont sur la culture à l'INRS, brosse une vaste synthèse des politiques culturelles du Québec de 1855 à 1976. De son côté, Claude Trudel, ancien sous-ministre adjoint des Affaires culturelles au cours de la décennie 1970 et président de la commission de la culture de l'Assemblée nationale dans les années 1980, fait un bilan de la contribution des 26 titulaires du ministère des Affaires culturelles et de la Culture de 1961 à 2021.

La synthèse de Fernand Harvey s'appuie sur les nombreux textes qu'il a publiés dans des ouvrages collectifs, dans des revues, dont *Les Cahiers des Dix*, et dans son livre, *La vision culturelle d'Athanasie David*, paru en 2012. Le présent volume veut caractériser les rapports entre la politique et le culturel. Il est révélateur des débats qui ont animé pendant plus d'un siècle

les relations entre les instances politiques, la fonction publique et le milieu culturel en général.

Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, nommé surintendant de l'Éducation en 1855, contribue au développement du Québec en voyant dans l'éducation un processus permanent englobant à peu près toutes les sphères de l'activité humaine. Il développe la lecture, les bibliothèques et les livres de récompenses dans les écoles pendant ses mandats comme surintendant (1855-1867) et comme ministre de l'Instruction publique (1867-1873). Il accorde aussi une grande importance aux archives de la Nouvelle-France et contribue à leur sauvegarde et à leur diffusion. Au tournant de la décennie 1890, le gouvernement d'Honoré Mercier fait de l'éducation et de la culture une priorité. On lui doit la première loi concernant les bibliothèques municipales, des subventions à des bibliothèques existantes et la mise sur pied d'écoles du soir gratuites.

Le maire de Montréal Raymond Préfontaine a voulu en 1901 doter sa ville, à l'instar d'un grand nombre de villes américaines et canadiennes, d'une bibliothèque municipale en profitant de la philanthropie d'Andrew Carnegie. Cette initiative donne lieu à une véritable saga. On assiste à la confrontation entre les promoteurs de la conception nord-américaine de la bibliothèque publique et les tenants de la formule de l'Église catholique pour protéger les fidèles des idées du siècle. À défaut d'une bibliothèque laïque ouverte aux citoyens, Montréal hérite des Sulpiciens en 1915 d'une bibliothèque d'étude, la bibliothèque Saint-Sulpice.

Le gouvernement de Lomer Gouin manifeste un intérêt certain pour l'éducation et la culture. Il crée l'École des hautes études commerciales et deux écoles techniques, l'une à Montréal et l'autre à Québec. Pour développer une élite québécoise, ce gouvernement institue en 1911 les prix d'Europe et les bourses d'Europe pour envoyer des Québécois acquérir une spécialisation en Europe, particulièrement en France. Gouin nomme Athanase David secrétaire de la province en 1919. David occupe cette fonction pendant les années du gouvernement Taschereau (1920-1936) et se révèle un véritable ministre de la culture. Il joue un rôle primordial dans le développement des institutions culturelles et il est indéniablement un pionnier dans l'élaboration d'une politique culturelle québécoise. Tout au long de son mandat, il demeure un partisan convaincu de l'intensification des relations culturelles entre le Québec et la France. Les réalisations du ministre David sont nombreuses. L'octroi des bourses d'études en France prend une ampleur considérable. Il établit en 1920 le Bureau des archives de la province de Québec et en confie la direction à Pierre-Georges Roy.

En 1922, en vue de la conservation du patrimoine matériel, il met sur pied la Commission des monuments historiques, avec le mandat de faire un inventaire des monuments et des objets ayant un intérêt historique ou artistique en vue de leur classement. Il estime nécessaire l'intervention de l'État pour former une élite artistique en établissant en 1922 et 1923 deux écoles des beaux-arts, la première à Québec et la seconde à Montréal. Le Musée de Québec, fondé en 1922, ouvre ses portes en 1933. Le secrétaire de la province crée en 1922 les prix David pour récompenser les ouvrages littéraires et scientifiques.

On ne peut pas parler d'une politique de la culture sous le gouvernement de l'Union nationale, entre 1944 et 1959. Les relations avec la France sont faibles et épisodiques. Au secrétariat de la province, Jean Bruchési, sous-ministre de 1937 à 1959, occupe quand même une place centrale dans l'attribution des subventions et les relations avec le milieu culturel.

Avec l'arrivée de Georges-Émile Lapalme, nous entrons dans une ère nouvelle. Dans son texte *Pour une politique* (1959), ce dernier accorde à la culture une place centrale: « le moment est venu de concevoir l'État provincial du Québec comme un phénomène culturel. » La délégation générale du Québec à Paris, qui est son œuvre, démontre la place nouvelle des relations avec la France. Il a voulu la création du ministère des Affaires culturelles. Premier titulaire de ce nouveau ministère en 1961, Lapalme doit affronter des difficultés considérables pour assurer le démarrage de cette nouvelle unité, dont le faible intérêt du gouvernement Lesage, des budgets faméliques et une obstruction du Conseil de la trésorerie. Découragé, Lapalme démissionne en septembre 1964.

Pierre Laporte lui succède. Fort d'appuis importants au sein de l'appareil gouvernemental, il se donne comme objectif de formuler une politique culturelle. Dans son Livre blanc (1965-1966), on trouve l'élaboration d'une politique générale de la culture. L'État est le mandataire de tous les citoyens. Il est, de ce fait, justifié d'intervenir et de planifier le développement culturel. En raison des élections (perdues) de juin 1966, le Livre blanc, dont la rédaction était terminée, n'est pas rendu public.

Jean-Paul L'Allier devient ministre des Affaires culturelles du gouvernement Bourassa en 1975. Il publie un Livre vert intitulé *Pour l'évaluation de la politique culturelle*. Ce document de réflexion définit le concept d'industrie culturelle et coordonne le développement de chaque type d'industrie qui en fait partie (une vingtaine). Même s'il n'a pas de suites immédiates, en raison des élections de 1976, le Livre vert de L'Allier donne un rôle central au ministère « comme la conscience culturelle de l'État ».

Ces deux documents, le Livre blanc de Laporte et le Livre vert de L'Allier, documents de grande qualité, seront repris par Camille Laurin dans la formulation de sa politique culturelle quelques années plus tard.

Claude Trudel a basé son histoire des soixante années du ministère de la Culture sur l'analyse de la contribution des 26 ministres qui se sont succédé à sa tête depuis 1961. De ces 26, les noms d'une dizaine peuvent être retenus pour avoir laissé des orientations ou des réalisations durables. Nous retrouvons dans ce livre les noms de trois ministres rencontrés dans le livre de Fernand Harvey: Lapalme, Laporte et L'Allier.

Le nom de Georges-Émile Lapalme s'impose d'emblée, étant le créateur du ministère des Affaires culturelles. Nommé ministre en 1961, il a du mal à imposer ses priorités dans l'action du gouvernement Lesage. Certains problèmes viennent sans doute de Lapalme lui-même, qui se place en quelque sorte en retrait de l'activité de ce gouvernement. Il est indéniable que pour ses collègues et le premier ministre lui-même ce ministère ne pèse pas lourd. Malgré tout, Lapalme et son sous-ministre Guy Frégault le développent de 1961 à 1964 en établissant les divisions nécessaires à son action.

Pierre Laporte succède à Lapalme en 1964. Pour lui, il est fondamental que la culture d'expression française devienne aux yeux des Québécois l'outil principal du progrès. Il revient au ministre des Affaires culturelles de contribuer à tracer les voies de notre destin collectif. Laporte a poursuivi l'œuvre de Lapalme et a cherché à en soutenir l'élan.

Jean-Paul L'Allier, nommé ministre en 1975, a été un ministre dynamique. L'idée maîtresse de son Livre vert de 260 pages est de transformer le ministère des Affaires culturelles en un coordonnateur de la culture au sein du gouvernement québécois et d'en faire un ministère d'intervention auprès des autres ministères.

Camille Laurin devient en 1976 ministre d'État du Développement culturel et le demeure jusqu'en 1982. Il met en chantier avec l'aide du sociologue Fernand Dumont le Livre blanc de la politique québécoise du développement culturel. Présentées en 1978, les ambitions de ce document sont fort élevées et conçues pour un pays souverain. On est en présence d'un projet de société abordé sous l'angle de la culture (660 pages). Le document véhicule une définition fort large de la culture: « la culture est un milieu de vie » ou encore « un ensemble plus ou moins vaste de façons de parler, de penser, de vivre, et en corollaire, des langues, des croyances, des institutions ». On constate que ce document de fort belle tenue a été en somme reçu dans l'indifférence, ayant été peu commenté.

Denis Vaugois, ministre des Affaires culturelles de 1978 à 1981, perçu comme l'homme du livre, a participé activement à la création de la Société de développement des industries de la culture (l'un des ancêtres de l'actuelle Sodéc). Il est l'auteur de la loi 51 sur le livre et la lecture qui instaure le contrôle de la chaîne du livre et la propriété québécoise à 100 % des maisons d'édition. Il marque le développement des bibliothèques publiques par son plan quinquennal connu sous le nom de plan Vaugois. La réalisation de ce plan fait passer le nombre de bibliothèques publiques au Québec de 121 à 849. Son successeur Clément Richard a laissé la réputation d'un homme d'action pendant son mandat (1981-1985). Il fait voter une loi des musées, la première *Loi sur les archives* en 1983, une loi sur les biens culturels et une loi sur le cinéma.

Lise Bacon a marqué le milieu culturel pendant les quatre ans de son mandat (1985-1989). Elle fait adopter une loi reconnaissant le statut professionnel de l'artiste, perçue comme une réussite importante. Elle déploie une activité législative considérable, ayant piloté notamment une loi sur le cinéma, une loi pour un nouveau statut juridique de la Bibliothèque nationale du Québec et la loi fusionnant la Société générale du cinéma et la Société de développement des industries de la culture et des communications sous le nom de Société générale des industries culturelles (Sogic). Liza Frulla, ministre de 1990 à 1994, publie un document, *Notre culture, notre avenir*, qui appuie sa politique culturelle du Québec de juin 1992. Elle assure au ministère un rôle horizontal en incitant les autres ministères, les municipalités et les autres partenaires à couvrir le champ culturel dans le cadre de leurs responsabilités dans l'élaboration, la mise à jour et le suivi de la politique gouvernementale. Elle adapte le ministère aux nouvelles réalités en le renommant ministère de la Culture.

Louise Beaudouin, nommée ministre en 1995, s'est fait remarquer par sa politique du livre et de la lecture. Son rapport *Le temps de lire, un art de vivre* a servi de base aux discussions du Sommet sur la lecture et le livre tenu à Québec en 1998. Il signale l'état déplorable des bibliothèques scolaires, la faiblesse du réseau des bibliothèques publiques et la situation précaire des librairies. Des mesures importantes sont adoptées pour assurer un meilleur financement de ces institutions. Elle a aussi mis beaucoup d'énergie pour faire naître en 1998 la Grande Bibliothèque en regroupant les collections de la Bibliothèque nationale du Québec et celles de la Bibliothèque de la ville de Montréal.

Line Beauchamp, ministre de 2003 à 2007, fait voter en 2004 la loi 69 qui réunit la Bibliothèque nationale du Québec et les Archives nationales

du Québec. Elle est très active sur le plan international pour faire adopter la Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le 10 novembre 2005, le Québec est le premier gouvernement du monde à approuver cette Convention adoptée à Paris.

Le livre de Fernand Harvey est une œuvre scientifique marquante qui étudie de 1855 à 1916 l'ensemble des institutions culturelles du Québec, tandis que celui de Claude Trudel est conçu comme la relation de la vie d'une institution, le ministère de la Culture, de 1961 à 2021. Nous nous trouvons donc face à deux ouvrages différents qui, d'une certaine manière, sont complémentaires. Grâce à ces deux ouvrages, notre connaissance des institutions culturelles québécoises et de l'évolution des politiques culturelles québécoises se trouve enrichie.

Marcel Lajeunesse
Université de Montréal

Hébert, Virginie. *L'anglais en débat au Québec. Mythes et cadrages*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2021, 193 p.

Virginie Hébert présente dans cet essai les résultats de sa recherche de doctorat portant sur les débats publics autour de la langue anglaise et de son enseignement au Québec.

Prenant comme point de départ un élément déclencheur de l'actualité (la réforme de l'apprentissage intensif de l'anglais dans le système scolaire québécois mise en place sous le premier ministre Jean Charest en 2011), l'autrice propose de retracer en 11 chapitres le parcours historique des mythes et idéologies linguistiques entourant l'enseignement de l'anglais au Québec depuis le Régime britannique. Plus précisément, après avoir identifié certains motifs récurrents dans la rhétorique des débats (par exemple, le mythe de l'anglais comme langue universelle), elle documente l'arrière-plan idéologique de ces leitmotiv et analyse le cadre historique, social et politique ayant permis leur émergence. Au fil des discussions historiques qu'elle analyse, deux conceptions de l'anglais s'affrontent: une conception culturelle qui le rattache à une identité ethno-linguistique spécifique au Canada, et une conception pragmatique qui le valorise en raison de son statut et de sa distribution sociolinguistiques.

Comme d'autres travaux sur les idéologies linguistiques, l'autrice démontre que le discours sur la langue camoufle ou reflète des luttes de pouvoir plus larges (politiques, sociales ou économiques) qui le sous-tendent. On